

Notice explicative pour apprendre à maitriser le simulateur Impôt



Bonjour,

Pour vous aidez à maitriser le simulateur Impôt proposé, nous vous proposons ce document.

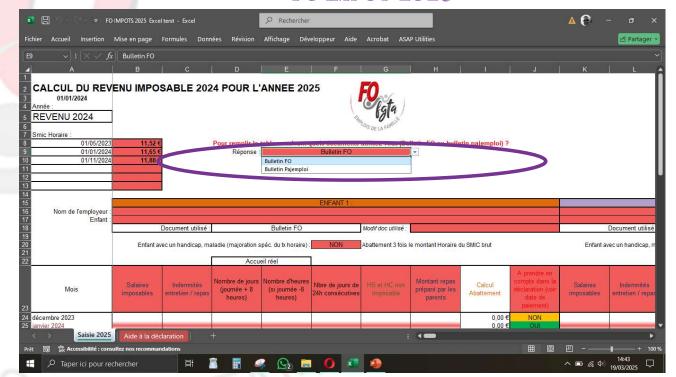
Vous pouvez nous contacter par mail : <u>fo.outils@gmail.com</u> ou par téléphone : David 06 06 46 29 37 (l'après midi en 13h30 – 15h30 ou le soir).

Ouvrir le simulateur « FO Impôt 2025 »

Allez sur la feuille « Saisie 2025 »



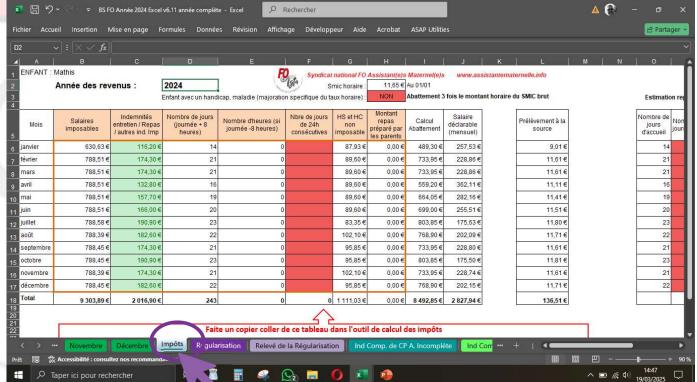
Vous devez répondre à la question en rouge et choisir : « Bulletin FO»



« BS 2024»

Quitter le simulateur sans fermer et allez ouvrir le simulateur BS 2024 pour l'un de vos enfants en accueil.

Puis dans ce fichier BS 2024, allez sur la feuille « Impôt ».



Le parent apporte les repas

Si les parents apportent le repas, vous devez compléter les colonnes P à Q

du simulateur BS 2024 afin de prendre en compte ces montants dans votre déclaration d'impôt.

« BS 2024»



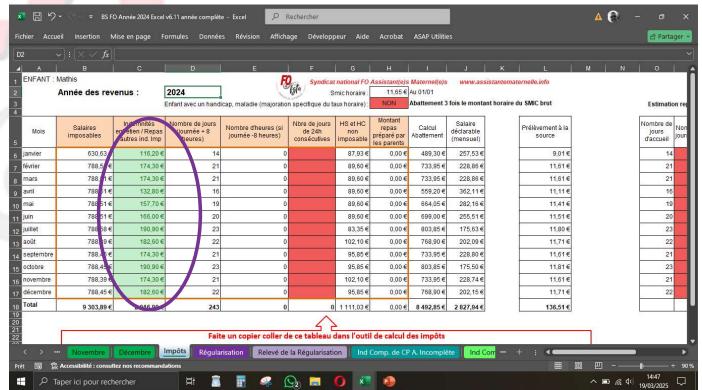
Estimation repas apportés par les parents

27				5 59
	Total	Valeur du repas	Nombre de jours repas	Nombre de jours d'accreil
	42,00€	3,00€	14	14
1	63,00€	3,00€	21	21
1	63,00€	3,00€	21	21
	48,00€	3,00€	16	16
	57,00€	3,00€	19	19
	60,00€	3,00€	20	20
	69,00€	3,00€	23	23
	66,00€	3,00€	22	22
/	63,00€	3,00€	21	21
	69,00€	3,00€	23	23
	63,00€	3,00€	21	21
	66,00€	3,00€	22	22
	729,00€	5 32		2 95

L'assistant maternel fait les repas

Rien n'a faire les repas et goûters facturés sont déjà dans le tableau

« BS 2024»

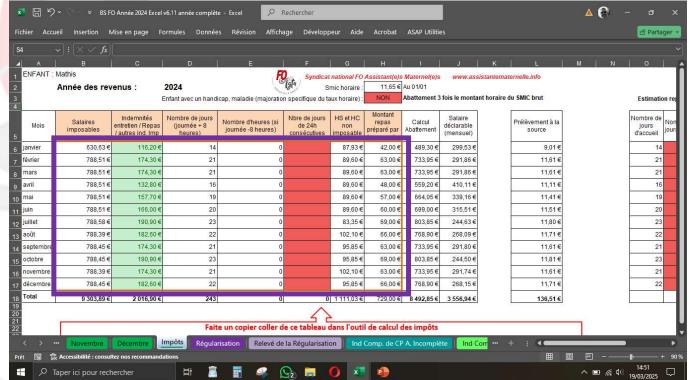


Il faut maintenant copier les données du simulateur « BS 2024 » dans le fichier « FO impôt 2025 ».

Pour cela aller dans le fichier BS 2024 et sélectionnez les cellules de B6 à H17

et faites un clic droit sur le bouton de la souris et choisir copier

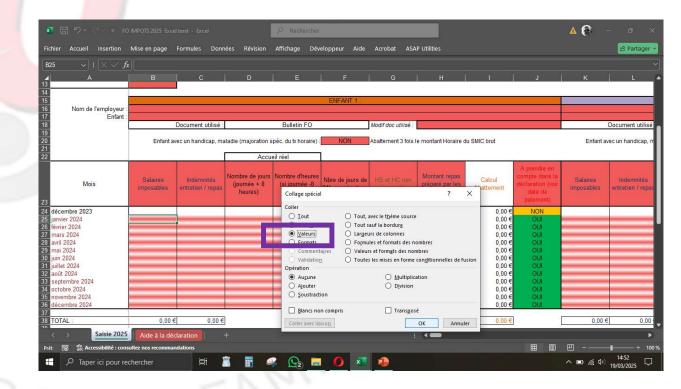
« BS 2024»



Allez maintenant dans le fichier « FO Impôt 2025 »

Placez vous sur la cellule B24 (pour l'enfant 1)

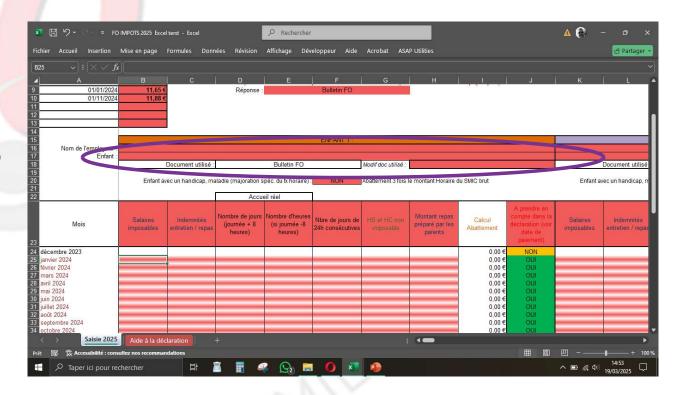
et faites un clic droit sur le bouton de la souris et choisir collage spéciale et choisir en valeur (très important pour éviter les erreurs)



Une fois les données collées

Vous pouvez saisir le nom de l'employeur et le nom de l'enfant si ça n'a pas été fait.

Vous passez ensuite aux autres enfants en procédant de la même façon.

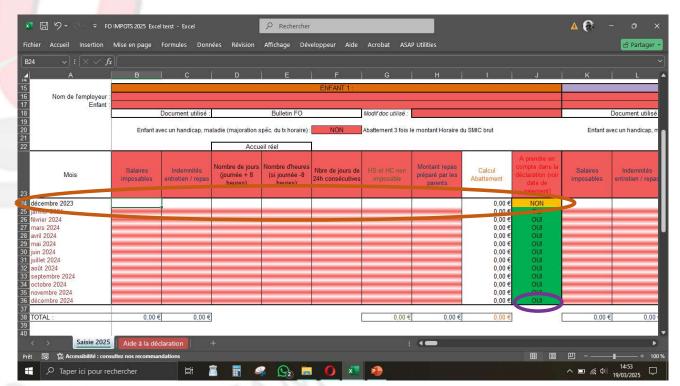


Attention à la date de paiement

Au niveau de la déclaration d'impôt on doit déclarer que les sommes perçus dans l'année imposée.

Selon la date de paiement des parents, vos revenus peuvent concerner l'année suivante c'est-à-dire les impôts 2026. Dans ce cas vous pouvez ne pas les prendre en compte dans la déclaration actuelle en modifiant ces cellules

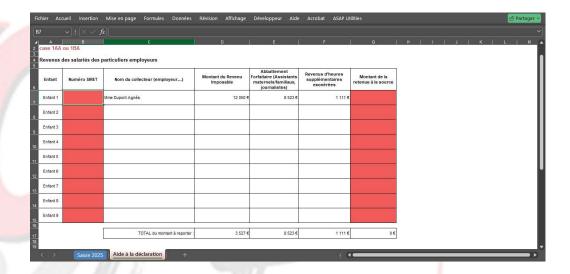
De même, vos revenus de décembre 2023 peuvent concerner les impôts 2025. Il faudra donc compléter manuellement les informations

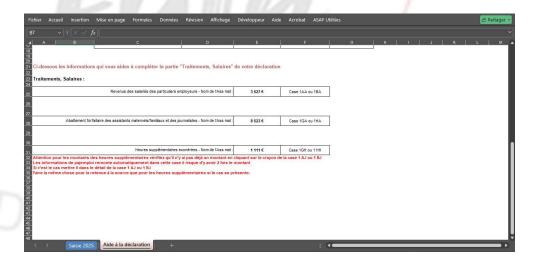


Ensuite, allez sur la feuille « Aide à la déclaration »

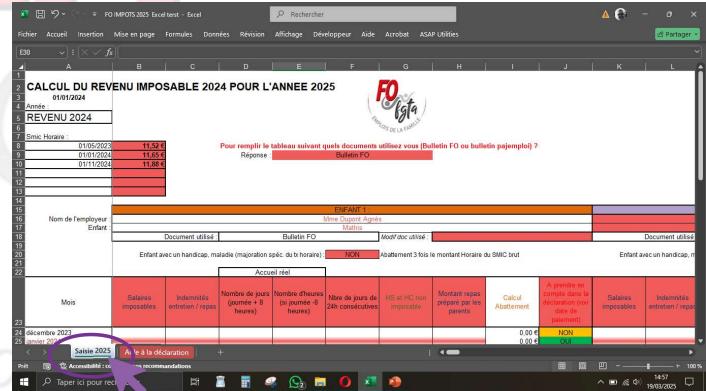
Vous pouvez saisir les cases pour chaque employeur SIRET et montant du retenu à la source.

Vous avez maintenant les informations nécessaire pour votre déclaration d'impôt en ligne ou sur papier



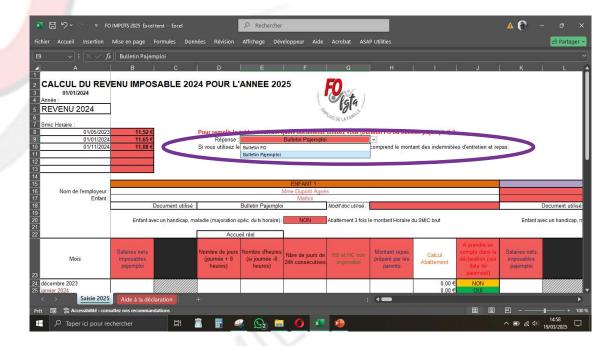


Ouvrir le simulateur « FO Impôt 2025 »



Vous devez répondre à la question en rouge et choisir :

« Bulletin Pajemploi»



Il faut maintenant saisir les données à partir de vos BS pajemploi et de votre agenda

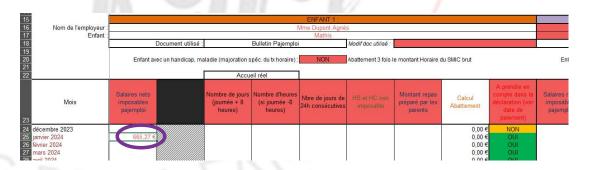
Exemple:

Pour janvier 2024 : le montant à saisir dans le simulateur « FO impôt 2025 »

Vous continuez à compléter avec les donnés de votre agenda (nombre de jours....)

« BS PAJEMPLOI 01/2024»

Salaire net déclaré	599,58	Inviter d'a	utre
Acompte	0,00	à commer	iter
Indemnités d'entretien	43,80		8
Indemnités de repas	0,00		197
Indemnités kilométriques	0,00	CONGÉS PAYÉS PRIS	e.
Salaire net déclaré (y compris indemnités)	042.28	Du au	1
Salaire net imposable (tenant compte de l'exonération fiscale)	665,27		6 .
Net à payer avant l'impôt sur le revenu	645,56 €	et ou	ą.
Paca	66E 07	7_	17



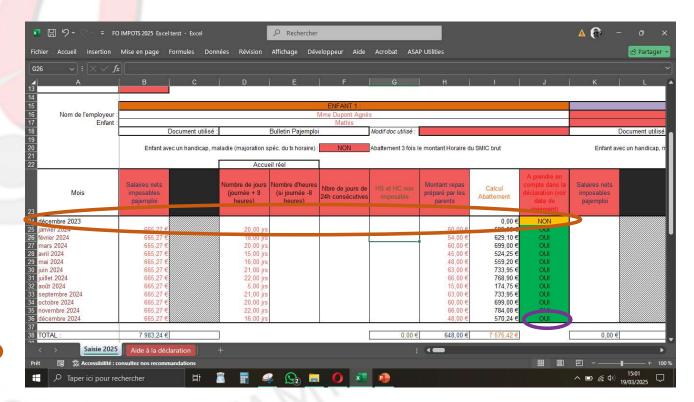
Attention à la date de paiement

Au niveau de la déclaration d'impôt on doit déclarer que les sommes perçus dans l'année imposée.

Selon la date de paiement des parents, vos revenus peuvent concerner l'année suivante c'est-à-dire les impôts 2026. Dans ce cas vous pouvez ne pas les prendre en compte dans la déclaration actuelle en modifiant ces cellules

De même, vos revenus de décembre 2023 peuvent concerner les impôts 2025. Il faudra donc compléter aussi ces informations

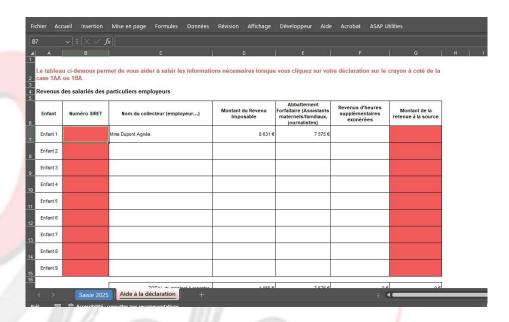
« IMPOT 2025»

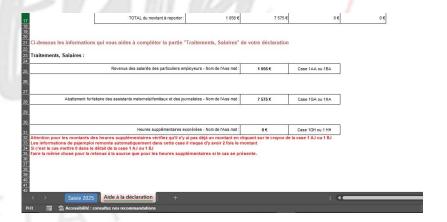


Ensuite, allez sur la feuille « Aide à la déclaration »

Vous pouvez saisir les cases pour chaque employeur SIRET et montant du retenu à la source.

Vous avez maintenant les informations nécessaire pour votre déclaration d'impôt en ligne ou sur papier







J'espère que cette notice vous aura aidez sinon contactez nous.

Vous pouvez nous contacter par mail : <u>fo.outils@gmail.com</u> ou par téléphone : David 06 06 46 29 37 (l'après midi en 13h30 – 15h30 ou le soir).